



Pas de bébés à la consigne !

Paris, le 27 janvier 2010

Communiqué de presse

Le samedi 6 février

**Contre la « garde discount »,
pour la qualité dans les modes d'accueil et en maternelle**

Le Collectif « pas de bébés à la consigne » fait son carnaval

Depuis le printemps 2009 le Collectif s'oppose aux différentes mesures qui convergent vers une dégradation des dispositifs existants :

- Les modifications du décret d'accueil collectif des jeunes enfants (qui prévoient notamment la baisse de 50 à 40% des professionnels les plus qualifiés et l'augmentation de l'accueil en surnombre des enfants de 10% à 20%).

- La loi votée récemment par le Sénat nommée « création des maisons des assistantes maternelles », qui en réalité seront des « crèches low cost », sans normes de fonctionnement et d'encadrement suffisantes.

- Les suppressions massives de postes d'enseignants qui ont eu pour conséquence une chute drastique de la scolarisation des moins de 3 ans (35% en 2000, 18% en 2009). A l'heure où s'élaborent les cartes scolaires dans les départements et de nouvelles suppressions de postes (16 000 pour la rentrée 2010), la maternelle ne doit pas faire les frais des coupes budgétaires au profit des jardins d'éveil payants.

- La transposition de la directive européenne « services » (ex-Bolkenstein) dans le droit français qui vise à inclure le secteur de l'accueil des jeunes enfants dans le champ concurrentiel et ouvrirait la porte à la déréglementation totale de l'accueil collectif.

En opposition à ces projets et pour défendre un accueil des jeunes enfants de qualité ainsi que la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans dans des conditions adaptées à cet âge d'entrée à l'école maternelle.

**Samedi 6 février à 14h30, de la Mairie du 12eme
jusqu'à la Place de la Bastille,
professionnel-le-s, parents et enfants feront leur carnaval
avec le Collectif « pas de bébés à la consigne ».**

Argumentaires sur <http://www.pasdebebesalaconsigne.com>

Contact presse : 06 33 08 23 54

Mail : pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr